

Paris, le mardi 16 septembre 2025

Compte rendu de la réunion du Comité de la SETF du 16 septembre 2025

Le Comité de la Société d'Encouragement à l'Élevage du Trotteur Français (SETF) s'est réuni ce mardi 16 septembre à Paris-Vincennes. L'exécution budgétaire 2025, la préparation du budget 2026 ou encore les questions d'élevage ont notamment été évoquées.

Point d'étape sur l'exécution budgétaire 2025

Déjà évoqué en Conseil d'administration la semaine dernière, l'exécution budgétaire 2025 a fait l'objet d'une présentation en séance. La SETF anticipe un résultat net proche de l'équilibre pour l'exercice en cours.

Budget 2026 : échanges sur la stratégie à adopter

Une présentation des premières pistes de construction du budget 2026, tenant compte d'une contribution attendue du PMU inférieure à celle de 2025, a également été faite aux membres. Cette baisse nécessitera un réajustement mécanique des charges chez tous les acteurs de l'institution, avec pour objectif général de maintenir les allocations.

Le comité a été informé de l'organisation d'un séminaire du Conseil d'administration courant octobre. Cette session de travail du Conseil d'administration aura pour objectif d'arrêter les arbitrages nécessaires à l'élaboration du budget 2026.

Le Meeting d'Hiver 2025-2026 de Paris-Vincennes se déroulera du jeudi 30 octobre au samedi 28 février

Le projet de programme du Meeting d'Hiver 2025-2026 de l'Hippodrome Paris-Vincennes a été présenté aux participants. Il débutera le jeudi 30 octobre et s'achèvera samedi 28 février. Il proposera 733 courses réparties sur 87 réunions, soit 18 épreuves de plus que lors du Meeting d'Hiver précédent. 72 courses serviront de support au pari événement, un chiffre identique à celui de 2024-2025.

Le budget du programme du Meeting d'Hiver est de 41 623 000 €, soit une moyenne de 56 784 € par course. La structure globale du programme est reconduite.

Cabourg et Caen organiseront également des réunions pendant la période ; 5 à Cabourg et une à Caen.

Validation du barème des qualifications 2026

Le barème des conditions de qualification en vigueur en 2025 est reconduit à l'identique en 2026. Au 31 août, le nombre de poulains et pouliches qualifiés est stable.

Présentation du cahier des charges de la seconde session de saillies de Tactical Landing

Le Comité a débattu du cahier des charges des conditions d'éligibilité au tirage au sort des saillies de Tactical Landing pour la saison de monte 2026 et a transmis ses remarques et suggestions à la Commission du Livre Généalogique. Cette dernière se réunit, pour validation du texte, mercredi 17 septembre. Le texte sera publié le jeudi 18 septembre 2025.